

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 19 février 1960

La séance est ouverte à onze heures.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Flynn.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Services spéciaux—

615. Versements aux provinces et à l'égard des bandes indiennes en vertu du programme d'encouragement des travaux municipaux d'hiver, au cours des années financières 1959-1960 et 1960-1961, de sommes n'excédant pas la moitié des frais de main-d'œuvre occasionnés au cours de la période écoulée entre le 1^{er} jour de décembre 1959 et le 30^e jour d'avril 1960, en conformité des modalités et conditions prescrites par le gouverneur en conseil, \$15,000,000.

L'hon. M. Pickersgill: Puis-je savoir du ministre du Travail s'il a la liste des travaux qui a été demandée la dernière fois que le comité s'est réuni et, dans le cas de l'affirmative, s'il peut la mettre à notre disposition pour le débat qui commence.

M. le président: Avant d'aller plus loin, je rappelle qu'il a été question, mercredi, je crois, de suspendre l'article du Règlement relatif au caractère rigoureusement pertinent de la discussion au comité, et l'on a alors donné à entendre que le comité pourrait à l'unanimité consentir à un débat général sur le chômage, au cours de l'examen du poste 615 que nous sommes présentement à étudier. Je demande au comité s'il consent à l'unanimité à une telle interprétation du Règlement à l'égard du poste à l'étude.

Des voix: D'accord.

M. le président: Cette décision ne s'applique évidemment qu'au présent crédit. Je ne demande pas le consentement unanime du comité pour modifier le Règlement.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre pourrait peut-être préciser quelle est la réponse à ma question.

L'hon. M. Starr: Oui, monsieur le président. Vendredi dernier, l'honorable député de Bonavista-Twillingate a demandé une liste ou état révélant pour chaque municipalité le nombre estimatif des versements fédéraux et le nombre estimatif des hommes qui seraient engagés à l'égard des travaux approuvés par les municipalités et le gouvernement fédéral. J'ai trois exemplaires de

cet état, dressé au 12 février. C'est le dernier que nous ayons et je le dépose immédiatement.

L'hon. M. Pickersgill: Ne pourrait-on convenir de faire consigner au hansard le document que le ministre vient de déposer?

L'hon. M. Starr: Je n'y vois pas d'objection.

M. le président: Je me demande s'il faut en demander la permission à l'Orateur, quand il est au fauteuil?

M. Caron: Le président du comité a tous les pouvoirs de l'Orateur, il me semble. Il n'y aurait lieu de s'en remettre à l'Orateur que si le comité refusait son assentiment.

M. le président: Il n'y aurait pas de mal à demander l'approbation de l'Orateur quand il sera au fauteuil. Nous pourrions réserver la question.

M. Caron: Le président a tous les pouvoirs de l'Orateur; il n'y a pas lieu de s'en remettre à l'Orateur, à moins que la décision du président ne soit contestée ou que la Chambre refuse son assentiment.

M. le président: D'après mon interprétation, le président n'a pas les pouvoirs de l'Orateur en tant que président, mais seulement en tant qu'Orateur suppléant.

M. Caron: Pour ce qui est de la conduite des débats et pour tout ce qui est déferé au comité, il a les mêmes pouvoirs que l'Orateur.

L'hon. M. Pickersgill: Je suis tout disposé à faire ma demande lorsque l'Orateur reviendra au fauteuil, mais c'est bien pour éviter toute autre discussion sur ce point, car je suis de l'avis de l'honorable député de Hull.

M. le président: Le comité n'a pas à redouter des difficultés, je pense.

(Note de l'éditeur: Voir page 1300)

L'hon. M. Martin: La motion présentée l'autre jour par l'honorable député de Gloucester exprime la grande inquiétude éprouvée par les gens de notre parti à la vue des chiffres sur le chômage publiés le 14 janvier par les ministres du Travail et du Commerce.

Nous n'avons cessé d'inviter le gouvernement à prendre des mesures énergiques pour remédier au chômage. A preuve, les questions posées de jour en jour au ministre du Travail, sur le nombre de chômeurs en quête d'emploi, tant du point de vue du Bureau